

Monsieur l'inspecteur d'Académie,

Vous avez décidé d'appliquer avec zèle les directives du ministre concernant le mouvement du personnel. Les droits des personnels sont désormais ouvertement contestés :

- effectuer un mouvement dans le cadre de règles claires et équitables
- être représentés par les délégués du personnel.

Malgré l'opposition de tous, le passage en force que vous avez mis en œuvre anticipe le projet de loi sur la transformation de la fonction publique, projet réactionnaire revenant sur la totalité des aspects du statut général de la Fonction Publique érigé en 1945.

Pas plus qu'ils n'acceptent la remise en cause de leurs règles de mouvement, les personnels et leurs représentants, en particulier ceux de FORCE OUVRIERE, dénoncent ce projet de loi qui dans la continuité de la loi EL KHOMRI et des ordonnances MACRON entend :

- Fusionner les CT et les CHSCT dans une instance unique le CSA,
- Redéfinir les périmètres des CAP et leur interdire de traiter des questions essentielles touchant à la carrière des personnels (mutations et promotions).

Ce projet de loi entend également :

- généraliser la précarisation par l'emploi systématique des contractuels, ce qui est une remise en cause du principe fondamental de l'occupation des emplois par des fonctionnaires
- pousser les fonctionnaires vers la sortie
- remettre en cause l'ensemble des droits contenus dans le statut en renvoyant à des ordonnances le traitement de l'ensemble des dossiers (médecine de prévention, congés, obligations professionnelles, accidents du travail, temps partiel, reclassement...)
- permettre l'application locale d'accords-cadres nationaux

C'est dans ce contexte que le Ministre fait adopter une loi détricotant à la fois le statut des enseignants et l'école de la République. Ce projet provoque un émoi légitime dans toute la profession (école maternelle menacée, recours massifs aux précaires, menaces sur les AESH, mise en place des établissements du socle), FORCE OUVRIERE en demande le retrait.

Ni la violence gouvernementale à l'encontre des manifestants depuis mi-novembre arpentant les rues du pays, ni les opérations d'union nationale, ni les manipulations, ni le pseudo grand débat ne réussissent à calmer la colère légitime.

Le SNUDI FO avec sa fédération et sa confédération est partie prenante de l'appel à la grève du 19 mars prochain qui dans le département est relayé par les Unions départementales FO – CGT – CFTC la FSU, Solidaires et les Gilets Jaunes. Cette journée se situe dans la continuité des actions menées ces dernières semaines. Aucune revendication des personnels n'est prise en compte. Un mépris, y compris localement, est ouvertement affiché à l'encontre des représentants des salariés.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Prenez note et faites remonter, il est bien évident que dans l'état, les salariés et les enseignants ne pourront en rester là. Ni Force Ouvrière, ni les organisations syndicales engagées dans l'appel du 19 mars, ni les Gilets Jaunes, ne pourront accepter qu'il n'y ait pas de réponse aux revendications et que les annonces de réformes de retraites, de loi dans la fonction publique ou dans l'éducation nationale soient maintenues. Ils n'en resteront pas là.